

Service instructeur

N° CP-2012-4-2-10

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Service consulté

**CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE DE LA REGION MULHOUSIENNE 2010-
2013 :
REHABILITATION DU POLE HOLARCTIQUE DU PARC ZOOLOGIQUE DE
MULHOUSE**

Résumé : Il est proposé dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne, une subvention de 500 000 € en faveur de Mulhouse Alsace Agglomération (M2A) pour la réhabilitation du pôle holarctique du parc zoologique de MULHOUSE.

Le projet, porté par Mulhouse Alsace Agglomération (M2A) prévoit de réhabiliter le pôle holarctique du parc zoologique de MULHOUSE, rebaptisé Zone Grand Nord.

Le complexe pour animaux de la zone holarctique date de 1974, et accueille 2 ours polaires âgés de 24 et 22 ans. Cet enclos est aujourd'hui obsolète par sa conception et les conditions désuètes de présentation des animaux.

Il devient impératif d'améliorer l'habitat des ours afin qu'ils disposent d'un environnement digne de l'intérêt que l'on doit leur accorder et de nature à permettre la préservation de l'espèce. En effet, depuis quelques années, ces plantigrades sont en danger dans leur habitat naturel à cause du réchauffement climatique et de la réduction de l'arc polaire.

Suite à une étude de faisabilité, le projet s'orienterait vers une réhabilitation et un réaménagement complet, intérieur et extérieur, du pôle holarctique. Cette réhabilitation permettra également de respecter les objectifs du Plan Climat territorial en matière d'économie d'énergie et de développement durable, les installations étant grandes consommatrices d'énergie et d'eau.

Parallèlement, cette zone holarctique sera très axée sur la pédagogie à destination des visiteurs (adultes et scolaires). En effet, le projet porte sur une amélioration des conditions de vie des ours ainsi que sur une mise en scène qui offrira matière à discours pédagogique à dominante environnementale.

Les nouveaux aménagements disposeront d'un parcours paysager facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Le coût global de l'opération est estimé à 2 000 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Département du Haut-Rhin	500 000 €
Région Alsace	600 000 €
Mulhouse Alsace Agglomération (M2A)	<u>900 000 €</u>
Total	2 000 000 €

Une subvention de 500 000 €, représentant 25 % d'un montant éligible de 2 000 000 € HT, a été approuvée pour ce projet dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer, dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne 2010-2013, une subvention de 500 000 € en faveur de la M2A pour la réhabilitation du pôle holarctique du parc zoologique de MULHOUSE ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 204142, programme F241 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER